

Commission de services régionaux 9

Réunion ordinaire du conseil d'administration 15 janvier 2013

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Commission de services régionaux 9, tenue le mardi 15 janvier 2013 à 9 h à la salle de conférence du 8^e étage, hôtel de ville de Saint John (15, Market Square), à Saint John (N.-B.).

Sont présents

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Grace Losier, mairesse de Grand Bay-Westfield, présidente du conseil
Murray Driscoll, maire de Quispamsis, vice-président
Bill Bishop, maire de Rothesay
Bette Ann Chatterton, mairesse de St. Martins
Mel Norton, maire de Saint John
Brenda Rathburn, représentante de DSL
David Rogers, représentant de DSL
Joan Seeley, représentante de DSL
Sandra Speight, représentante de DSL

AUTRES

Paul Stapleton, responsable de la transition, Commission de services régionaux 9
Jack Keir, directeur général
Pat Woods, directeur municipal de Saint John; Mike Brennan, directeur général de Quispamsis; John Jarvie, directeur général de Rothesay; plusieurs membres du public et des médias.

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente déclare la séance ouverte à 9 h

2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente demande s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour. Les points suivants y sont ajoutés :

- a. Conflit d'intérêts
- b. Rémunération des membres conseil représentant les municipalités
- c. Candidats au Comité de révision et de rajustement
- d. Coût des réunions pour les DSL

Proposition : Adopter l'ordre du jour moyennant les ajouts mentionnés.

Commission de services régionaux 9

Proposé par : Joan Seeley

Appuyé par : Sandra Speight

3. Adoption de procès-verbal

Procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2012 :

La présidente profite de ce point pour signaler une erreur dans le règlement administratif cité au procès-verbal. Dans l'article 9.2 traitant de la rémunération des membres du conseil, il est question de « 400 \$ par réunion ».

9.2 Rémunération des administrateurs

1. Assister aux réunions du conseil et à l'assemblée annuelle donne droit aux membres de recevoir quatre cents dollars (400 \$) pour chaque présence;

La présidente fait remarquer que l'intention du comité du conseil qui a revu le règlement administratif était de recommander le versement de 400 \$ « par mois », et non « par réunion » comme le dit le projet de règlement.

Bill Bishop, qui était aussi membre du comité d'examen du règlement administratif, mentionne que le comité avait aussi l'intention de recommander que, pour les déplacements des membres du conseil, la Commission suive les normes du gouvernement provincial, qui prévoient actuellement 0,41 \$ par kilomètre plutôt que le 0,53 \$ contenu dans le projet de règlement.

Proposition : Adopter le procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2012 moyennant les corrections apportées au règlement administratif.

Proposé par : Mel Norton

Appuyé par : Bette Ann Chatterton

À ce sujet, Joan Seeley fait remarquer que les notes manuscrites du comité d'examen du règlement administratif correspondent au libellé du projet de règlement.

Mel Norton dit tenir compte de la question posée et le procès-verbal est ensuite adopté avec les modifications au règlement administratif.

Commission de services régionaux 9

4. Rapports du Comité de révision et de rajustement (CRRRA)

En tant que responsable de la transition, Paul Stapleton donne le contexte où s'est déroulé le travail du comité du conseil qui a examiné le projet de règlement du Comité de révision et de rajustement. Il mentionne que les recommandations du comité ont été examinées en détail par le conseil à des réunions précédentes et que le projet de règlement sera bientôt prêt à être approuvé par le conseil.

En référence aux articles 10.2 et 10.3 du projet de règlement, Joan Seeley recommande que la rémunération des membres du CRRRA soit un tarif unique de 150 \$ par réunion.

Proposition : Reformuler les articles 10.2 et 10.3 du projet de règlement du Comité de révision et de rajustement pour fixer la rémunération des membres du comité et de son président à cent cinquante dollars (150 \$) par réunion.

Proposé par : Joan Seeley

Appuyé par : Brenda Rathburn

Mel Norton suggère un amendement pour plutôt établir la rémunération par réunion à cent dollars (100 \$). Les membres qui ont proposé et appuyé la proposition sont d'accord avec l'amendement suggéré.

À ce sujet, le conseil vote pour approuver la formulation suivante des articles 10.2 et 10.3 du règlement :

10.2 Les membres recevront une indemnité quotidienne de cent dollars (100 \$) pour assister à une réunion ordinaire, additionnelle ou extraordinaire du Comité de révision et de rajustement.

10.3 Le président du Comité de révision et de rajustement recevra une indemnité quotidienne de cent dollars (100 \$) pour assister à une réunion ordinaire, additionnelle ou extraordinaire du Comité de révision et de rajustement.

En ce qui concerne l'article 3.3 du projet de règlement, Mel Norton remet en cause le moment choisi pour les réunions du CRRRA.

Sa teneur est la suivante :

3.3 Toutes les réunions ordinaires et additionnelles du Comité de révision et de rajustement commenceront à 13 h et se tiendront au siège de Déchets solides de la région 9, situé au 10, chemin Crane Mountain, à Saint John.

Proposition : Fixer l'heure des réunions du CRRRA prévue dans l'article 3.3 du projet de règlement du Comité de révision et de rajustement à 18 h.

Proposé par : Mel Norton

Appuyé par : Murray Driscoll

Commission de services régionaux 9

Après discussion, les administrateurs Grace Losier, Murray Driscoll, Bill Bishop, Bette Ann Chatterton et Mel Norton votent en faveur de la proposition. Les administrateurs Brenda Rathburn, David Rogers, Joan Seeley et Sandra Speight votent contre. La proposition est adoptée par un vote de cinq contre quatre.

La discussion est terminée au sujet du projet de règlement du Comité de révision et de rajustement. Le conseil adopte la résolution suivante.

Proposition : Adopter le projet de règlement du Comité de révision et de rajustement tel que modifié.

Proposé par : Bill Bishop
Appuyé par : Mel Norton
Joan Seeley vote contre.

5. Rapport du directeur général

Jack Keir, directeur général nouvellement nommé, donne un rapport verbal de ses deux premières semaines de travail. Il mentionne que le nouvel espace à bureau de Place 400 est en train de bien s'organiser. C'est petit mais suffisant pour le personnel. L'emplacement est excellent et pratique pour le public. Les lignes téléphoniques, les ordinateurs et l'accès internet sont installés ou en voie de l'être.

L'annonce de recrutement d'un adjoint administratif a été publiée avec la date limite du 21 janvier.

Il prévient le conseil que, à partir de la réunion de février, il emmènera des membres du personnel au conseil pour expliquer les services qu'ils fournissent. Il commencera par le service des déchets solides.

Jack Keir mentionne aussi qu'un sujet dont il aimerait voir le conseil s'occuper le plus tôt possible est le nom de la Commission afin de remplacer sa désignation actuelle de numéro neuf.

En réponse à une question de Mel Norton, le conseil discute du nom qui conviendrait à la Commission. Après avoir envisagé plusieurs suggestions, le conseil adopte la proposition suivante.

Proposition : Donner à la Commission le nom de **Commission de services régionaux de Fundy**.

Proposé par : Mel Norton
Appuyé par : Murray Driscoll
Proposition adoptée à l'unanimité.

Commission de services régionaux 9

6. Nomination d'un directeur de la planification

La présidente fait référence à une note de service de Paul Stapleton au sujet de l'exigence législative portant sur la nomination d'un directeur ou d'une directrice de la planification par la Commission. Il recommande la nomination Tina McCallum, ICU, UPC (membre de l'Institut canadien des urbanistes et urbaniste professionnel certifié) à titre de directrice de la planification de la Commission, conformément aux dispositions de la *Loi sur la prestation de services régionaux* :

24(2) La Commission nomme un urbaniste à titre de directeur de la planification, lequel agit aussi à titre d'agent d'aménagement dans toute la région.

Proposition : Nommer Tina McCallum, ICU, UPC, directrice de la planification de la Commission de services régionaux 9, conformément à l'article 24(2) de la *Loi sur la prestation de services régionaux*.

Proposé par : Joan Seeley

Appuyé par : Murray Driscoll

Adopté à l'unanimité

7. Collaboration à des services régionaux de maintien de l'ordre

Ce point a été mis à l'ordre du jour pour souligner la préoccupation de certaines communautés à propos du nouveau modèle de maintien de l'ordre présenté par le gouvernement provincial et la GRC. Le sujet deviendra probablement un point permanent de l'ordre du jour et demandera plus de clarification et de discussion quant à son rapport avec le mandat de la Commission en matière de collaboration régionale en maintien de l'ordre.

8. Points ajoutés à l'ordre du jour

a. Conflit d'intérêts

Joan Seeley a demandé l'ajout de ce point à l'ordre du jour parce qu'elle se dit préoccupée par certains commentaires des médias au sujet de la perception de conflits d'intérêts que pourraient donner des relations d'amitié apparentes. La présidente connaît bien les commentaires et elle rassurée par le fait qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts.

Commission de services régionaux 9

b. Rémunération de membres du conseil représentant les municipalités

Proposition : Faire payer la rémunération des membres du conseil représentant les municipalités par leur municipalité et non par la Commission.

Proposé par : Joan Seeley

Appuyé par : Sandra Speight

Question de procédure, Mel Norton s'oppose à la proposition et suggère qu'elle nécessiterait la révocation d'une résolution antérieure du conseil.

La présidente juge la proposition irrecevable.

c. Candidats au Comité de révision et de rajustement

La discussion portant sur la nomination de membres du Comité de révision et de rajustement est reportée à la prochaine réunion du conseil.

d. Coût des réunions pour les DSL

Sandra Speight a demandé l'ajout de ce point à l'ordre du jour pour se renseigner au sujet du coût des réunions récentes des DSL portant sur le partage des coûts pour les services de loisirs.

Question de procédure, on fait remarquer que le sujet n'est pas du ressort de la Commission et elle n'a rien à payer à ce sujet. On conseille à M^{me} Speight d'adresser sa demande à l'organisme concerné.

9. Prochaine réunion

Il est convenu que la prochaine réunion du conseil aura lieu le 13 février à 12 h à la salle de conférence du 8^e étage, à l'hôtel de ville de Saint John.

10. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, Mel Norton propose la levée de la séance à 10 h.

Commission de services régionaux 9

ADOPTÉ (date) _____

Grace Losier, présidente du conseil

Paul R. Stapleton, secrétaire de séance